

# GILLES DEMARTEAU

1722-1776

**L**ONGTEMPS, on resta incertain sur la date exacte de la naissance du célèbre graveur Gilles Demarteau. On savait qu'il était né à Liège: en 1729, prétendaient les uns; en 1732, soutenaient les autres.

M. J.-E. Demarteau, ancien directeur de notre Ecole normale des humanités, actuellement professeur à l'Université, un arrière-parent de Gilles peut-être, un chercheur dans tous les cas, pense avoir retrouvé son acte de baptême transcrit en ces termes dans un registre de l'antique baptistère liégeois de Notre-Dame-aux-Fonts:

« Paroisse Saint-Christophe. — 19 janvier 1722. — Gilles, »  
» fils de Henri Demarteau et d'Anne Delincez, conjoints; parrain  
» et marraine, Antoine Deprez et Anna Couna. »

Ses parents, paraît-il, habitaient *la maison blanche, chaussée de Saint-Gilles*; c'est ainsi que leur domicile est indiqué dans un acte du 18 juin 1732, avenu devant le notaire Bidard, de Liège (1).

Le père exerçait la profession d'armurier, métier qui, de tous temps, eut beaucoup d'affinité avec celui de graveur que choisit

---

(1) *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. XV: Notice sur Gilles Demarteau.

son fils Gilles. Ce dernier, ayant un frère orfèvre à Paris, dut s'y rendre à son tour, jeune encore, pour aller se perfectionner dans son art, les ateliers des graveurs liégeois étant déjà, à cette époque, très réputés dans la capitale de la France.

Un volume de 350 pages in-8° ayant pour titre : *Gilles Demarteau, graveur du Roi*, publié à Bruxelles, en 1883, par l'éditeur Van Trigt, sans nom d'auteur — nous savons qu'il a été écrit par Adrien Wittert, un collectionneur bien connu, né à Liège le 11 août 1823, décédé à Bruxelles le 14 avril 1903 — nous renseigne que Gilles Demarteau s'occupa d'abord, à Paris, de gravures ordinaires, de gravure à la pointe et au burin ; qu'il fit, pour des libraires et des éditeurs de musique, des cartouches, des vignettes. On y mentionne un petit frontispice musical représentant le *Soleil* baignant ses rayons dans la mer et entouré d'instruments de musique gracieusement enlacés dans des rubans. Ce frontispice porte la date de 1751 et le nom en caractères romains : DE MARTEAU F. C'est la première œuvre avec une date certaine du grand artiste, nous dit Wittert, et il ajoute : « Déjà, dans ces petites gravures, d'une taille souvent très heureuse, très variée, très fine, dans l'ancienne manière liégeoise des Suavius et des Valdor, on aperçoit des pointillés, peut-être même des essais de l'emploi de la roulette dans les rayons du soleil ou les lignes des ombres. »

De cette période des essais, on connaît aussi de lui des illustrations des fables de La Fontaine et un cuivre en taille douce, de gravure ordinaire, une bataille de chiens et de chats, tableau d'Oudry, avec ce titre : *Un combat domestique*.

Les peintres du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, généralement, étaient dessinateurs, parfois même aussi graveurs, avaient pour habitude, avant de commencer un tableau, d'en faire des projets ou croquis à la sanguine. Fréquemment encore, ils exécutaient ces

esquisses aux crayons de différentes couleurs. Or, le désir d'imiter en gravure ces croquis souvent si intéressants, si fins, si délicats, amena Gilles Demarteau à imaginer un procédé nouveau de reproduction, consistant dans la substitution de la roulette à la pointe et au burin.

« La roulette, dit Georges Duplessis, dans son *Histoire de la Gravure*, est un petit cylindre d'acier tournant sur un axe fixé à un manche et proportionné à la largeur du trait qu'il s'agit de reproduire. La partie extérieure de cette petite roue est couverte de dents aiguës, qui mordent le cuivre vernis en plusieurs endroits à la fois. Puis, lorsque l'eau-forte a opéré sur ce premier travail, l'artiste reprend, sur le cuivre nu, avec le même instrument, les traits qu'il tient à accentuer particulièrement. On se sert aussi d'un outil terminé par de petites aspérités inégales, qui donne des résultats pareils à ceux de la roulette (1). »

L'invention de ce nouveau procédé que l'on a appelé la gravure crayonnée, la gravure en manière de crayon ou à la manière du crayon, a été disputée à Gilles Demarteau, surtout par les graveurs français Bonnet et François; mais l'on a démontré et, aujourd'hui, il est généralement admis, que notre concitoyen a réellement été le créateur de la façon de graver qui imite le crayon.

Jamais, du reste, et ceci n'est contesté par personne, nul ne fut plus habile que lui en ce genre de gravure. Ses biographes disent même qu'il perfectionna sa découverte au point qu'il est souvent difficile de distinguer de l'original ses gravures en manière de crayon.

Gilles Demarteau, mettant à profit son procédé nouveau, composa de nombreuses académies ou cahiers d'études gravées

---

(1) *Histoire de la Gravure*, par Georges DUPLESSIS, conservateur à la Bibliothèque Nationale de France. Paris 1880, in-8.

qui contribuèrent puissamment à renouveler, en France et partout, la science du dessin. En effet, non seulement en France, mais encore en Allemagne, en Angleterre et même en Italie, les planches gravées par Demarteau firent longtemps partie des modèles recommandés dans les écoles de dessin. Par ce moyen, écrit Frédéric Alvin, en l'article qu'il consacre au célèbre graveur liégeois dans la *Biographie nationale*, il rendit de grands services aux artistes d'abord, dans les provinces où les élèves n'avaient pour modèles que de mauvaises copies ou de médiocres dessins, aux ouvriers ensuite, en mettant à leur portée et sous leurs yeux des modèles de meubles, d'ornements et de fleurs qui leur permettaient désormais d'étudier et de sortir de la routine (1).

Les peintres que Gilles Demarteau s'est principalement attaché à reproduire sont : Van Loo, Huet, Cochin, Watteau et surtout Boucher, dit le professeur Demarteau, qu'aucun graveur n'a compris aussi bien que lui, et bientôt on dut, à cette prédilection de l'artiste liégeois pour le peintre de la pastorale et des bergères, des amours et des Vénus à la mode sous Louis XV, une série nombreuse d'estampes pleines de finesse et de grâce.

Le 2 septembre 1769, il était reçu membre de l'Académie des Beaux-Arts de France, ce qui est consigné en ces termes dans le registre des procès-verbaux de réception :

« Le sieur Gilles Demarteau, graveur dans le genre qui imite » le crayon, a présenté l'un des deux ouvrages qui lui ont été » ordonnés pour sa réception, dont le sujet est *Lycurgue blessé* » dans une sédition, d'après le dessin de M. Cochin. Il a supplié » l'Académie de bien vouloir le recevoir sur ce premier morceau, » promettant de graver le second aussitôt que le dessin original » lui aura été remis, ce que la Compagnie lui a accordé. Les

---

(1) *Biographie Nationale*, t. XIII, p. 866.



*Du Cabinet de Monsieur de la Haye  
à Paris chez Demarteau Graveur du Roy, rue de la Pellerie à la Cloche*

*Demarteau sculp.  
N° 184*

## JEUNE FEMME A LA GUITARE

Gravure à l'imitation de crayon par GILLES DEMARTEAU, d'après Watteau.

(Collection de la Ville de Liège.)

» voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le sieur  
» Demarteau académicien, pour avoir séance dans ses assemblées  
» et jouir de ses privilèges, prérogatives et honneurs attribués à  
» cette qualité, à charge d'observer les statuts et règlements de  
» l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains  
» de M. Le Moyne, directeur et recteur. »

Le professeur Demarteau, en parlant de ce *chef-d'œuvre* académique de Gilles Demarteau, s'exprime en ces termes :

« Quittant ses modèles ordinaires, qui, trop souvent, cultivaient la grâce quand même, fût-elle maniérée dans ses caprices, il sut, cette fois, réagir contre les excès du genre à la mode. Il offrit, comme nous venons de le voir, à ses nouveaux collègues, gravé dans la manière rouge, un dessin classique de Cochin fils, de 1760, représentant Lycurgue blessé dans une sédition et arrêtant tranquillement, du haut des marches d'un temple, la foule ameutée, en lui montrant son œil crevé par le bâton d'Alcander. Le peintre et le graveur, Cochin et Gilles Demarteau, entrèrent ensemble à l'Académie et à la même occasion, sur la présentation du même sujet. Si la composition de Cochin est d'un très bel effet dramatique, la gravure de Demarteau est aussi admirablement faite, et de nos jours, où les moyens mécaniques sont si perfectionnés, l'art au burin atteint rarement une pareille force d'expression. Le cuivre lui-même, préservé par l'occasion où il fut gravé, existe encore à la Chalcographie du Louvre, où on lui fait donner parfois des estampes nouvelles. C'est le seul que possède encore ce riche établissement.

» Quant à la deuxième gravure de réception réglementaire, elle fut sans doute oubliée : l'épreuve unique avait d'ailleurs été jugée suffisante (1). »

---

(1) *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. XV, 1879.

En fait d'hommage rendu à son talent, mentionnons encore que Gilles Demarteau obtint aussi le titre de *Graveur du Roi*, distinction qui donnait comme un anoblissement, l'entrée à la Cour et des avantages honorifiques considérables. Enfin, Louis XV lui accorda, sur sa cassette particulière, une pension de six cents livres en lui faisant espérer un logement au Louvre, faveur exceptionnelle et très recherchée, dont avaient joui, déjà, deux graveurs liégeois: Jean Valdor et Jean Varin.

Malgré son long séjour à Paris, la grande considération qui l'entourait, les honneurs que la France et son Roi lui avaient décernés, Gilles Demarteau était resté bien Liégeois.

C'est ainsi qu'en 1771, Louis XV ayant octroyé aux citoyens de la Ville de Liège, l'exemption du droit d'aubaine, c'est-à-dire de l'impôt qui frappait, en France, les successions délaissées par les résidents étrangers, Gilles Demarteau, à cette occasion, grava une planche dans laquelle une femme, symbolisant la France, tend les bras et élève vers elle une autre femme qui représente la Ville de Liège et tient, de la main gauche, un bouclier à ses armes: le perron et les lettres L. G. La première étude de cette composition allégorique était de Cochin, mais elle avait été sensiblement modifiée par Demarteau, qui était aussi très habile dessinateur.

Cette gravure porte les inscriptions:

N. COCHIN FILIUS DELIN. 1771.

DEMARTEAU. LEODI. SCULPSIT.

Ensuite:

*La France témoigne son affection à la Ville de Liège.*

« Cette estampe a été faite en reconnaissance de l'exemption du droit d'aubaine accordée par Sa Majesté Très Chrétienne aux citoyens de la Ville de Liège. »

Enfin, ces quatre vers wallons :

Seche et ho, binamaye France,  
Les denn zefan kis rafiet  
Dit mostré to leu ricnohance  
A bon Louis, pol bon Lambiet. (1)

Le cœur le plus fort a des moments de faiblesse, a dit un sage — nous pensons que c'est La Rochefoucault —, et le plus grand artiste peut n'en être pas exempt. Ainsi voyons-nous notre célèbre graveur liégeois varier souvent l'orthographe de son nom.

Il signe ses premières planches *De Marteau*, en séparant le *De*, mais en employant le *D* majuscule; puis, il prend le *de* de noblesse ou le petit *d*: *de Marteau*. Il ne tarde cependant pas à revenir à *Demarteau*, écrit en un seul mot, et qui paraît bien être la forme la plus correcte de son nom. Il eut parfois aussi une signature parlante d'artiste: un *D* majuscule précédant, ou dans lequel se trouvait dessiné, un petit marteau de graveur. Plus tard, il signait ordinairement *Demarteau l'aîné*, pour ne pas être confondu avec son neveu Gilles-Antoine, graveur comme lui. Enfin, il ajouta à son nom de Demarteau: *graveur et pensionnaire du Roi*, titres qui lui appartenaient réellement.

Il mourut à Paris, le 31 juillet 1776, à l'âge de 54 ans, dans toute la plénitude de son talent, alors qu'il commençait à aborder les grands maîtres italiens: Raphaël et Michel-Ange. Son acte

---

(1) Traduction: Elève, bien-aimée France, les dignes enfants qui se réjouissent de montrer toute leur reconnaissance au bon Louis pour le bon Lambert. (Saint Lambert, patron de la ville de Liège.)

de décès est transcrit en ces termes dans le registre de la paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie :

« Le jeudy 1 août 1776, a été inhumé en cette église, Gilles Demarteau, graveur pensionnaire du Roy, de l'Académie Royale de peinture et sculpture, décédé le jour précédent, rue de la Pelleterie de cette par., âgé de 54 ans ou environ et muni des sacrements, veuf en premières noces de Catherine-Barbe Mathieu, et en secondes noces de Marie-Jeanne Darremond ; ont assisté Gilles-Antoine Demarteau, graveur, demeurant dite rue et par., Antoine-Joseph Demarteau, joailler, demeurant quay des Orfèvres, par. St-Barthelemy, tous deux neveux du défunt ; Jean-Baptiste Etienne Giffart De la Porte, lieutenant du Roy, demeurant dite rue de la Pelleterie et Etienne-Dominique-Bercher d'Auberval, pensionnaire du Roy, demeurant rue de Clery par. St-Eustache, amis du deffunct. » (1).

L'œuvre laissée par Gilles Demarteau est considérable. Après sa mort, son neveu Gilles-Antoine, aussi son élève et son successeur dans le négoce, — Gilles avait, en effet, à Paris, un magasin où il débitait ses estampes et académies, — fit graver et publier un catalogue avec prix, tant des gravures de son oncle que des siennes propres. Il comporte 664 numéros, dont 560 consacrées à Gilles Demarteau.

Les amateurs ont toujours recherché et recherchent encore avec un légitime empressement, les planches du célèbre graveur liégeois, et il n'est point rare d'en trouver des cartons bien fournis dans les écoles de dessin et les cabinets d'estampes, non seulement de France, mais encore d'Allemagne et surtout de Hollande.

La Ville de Liège a donné le nom de Gilles Demarteau à la rue qui conduit de la rue Saint-Laurent à la rue des Sorbiers.

---

(1) *Gilles Demarteau*, graveur du Roi, par Adrien WITTERT, p. 107.

Le Cabinet des Estampes de l'Hôtel d'Ansembourg possède 45 gravures de Gilles Demarteau, plus quatre feuilles de son livre des principes de dessin dans le goût du crayon, d'après différents maîtres.

A l'examen de ces gravures, on se rend parfaitement compte qu'elles donnent absolument l'illusion du dessin; la taille en est grasse, la facture élégante, le ton de la sanguine et celui des noirs du crayon sont rendus à la perfection. L'artiste, enfin, pénètre on ne pourrait mieux la pensée de son modèle.

Nous citerons, comme pièces les plus remarquables de la collection liégeoise :

*La France témoigne son affection à la Ville de Liège ;*

*Une gravure* d'après un dessin de Watteau, qui rend à s'y méprendre la facture du maître de Valenciennes. Pièce très rare.

*Un groupe d'Amours*, d'après Boucher, superbe de métier et de couleur ;

*La jeune Bergère*, d'après J.-B. Huet ;

*Serment d'amour et de fidélité*, le premier état et la planche terminée, très intéressant en ce sens que ces deux pièces donnent idée de la façon de procéder du maître ;

*Le portrait de Madame Huet*, fort belle gravure, rare ;

*Un homme assis*, d'après Boucher ;

*Jeune garçon*, gravure en noir, très belle, rehaussée de blanc, d'après le même ;

*Intérieur*, d'après le même ;

*Jeune femme assise*, très belle gravure, d'après Watteau ;

*Sainte Thérèse*, d'après Taillasson.

---

ALFRED MICHA



LES GRAVEURS  
LIÉGEOIS

1908

ALFRED MICHA

LES  
GRAVEURS  
LIÉGEOIS

LIÈGE

IMPRIMERIE BÉNARD, STÉ A<sup>ME</sup>

1908

# TABLE DES GRAVURES

PAGES

|                                                                                                  |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Saint Lambert</i> , frontispice.                                                              |     |
| <i>Saint Lambert</i> (avec le Perron liégeois) . . . . .                                         | 3   |
| <i>Portrait de Félicien Rops</i> , gravure à l'eau-forte par Adrien de Witte.                    | 11  |
| <i>En Visite</i> , gravure à la pointe sèche par Armand Rassenfosse . . . . .                    | 15  |
| <i>Figure assise</i> , gravure au vernis mou par Armand Rassenfosse . . . . .                    | 19  |
| <i>Figure au voile</i> , gravure à l'aquatinte et au vernis mou par Armand Rassenfosse . . . . . | 23  |
| <i>Les Ponts — Tombée de Nuit</i> , taille et aquatinte, gravure par François Maréchal . . . . . | 25  |
| <i>Marius assis sur les Ruines de Carthage</i> , gravure au burin par Lambert Suavius. . . . .   | 31  |
| <i>Frise</i> composée et gravée par Théodore de Bry . . . . .                                    | 39  |
| <i>Mors nulli parçit</i> , composé et gravé par Jean-Théodore de Bry . . . . .                   | 43  |
| <i>Sainte Aldegonde et son Ange gardien</i> , gravure au burin par Jean Valdor . . . . .         | 51  |
| <i>Portrait de Jean Varin</i> , gravure au burin par Edelinck . . . . .                          | 59  |
| <i>Portrait de Gérard Sany</i> , gravure par Michel Natalis. . . . .                             | 67  |
| <i>Sapientia Unigena Dei Maximi</i> , peint et gravé par Gérard Lairesse.                        | 75  |
| <i>Portrait de Pierre Des Gouges</i> , gravure au burin par Jean Duvivier.                       | 83  |
| <i>Jeune femme à la guitare</i> , gravure à l'imitation de crayon par Gilles Demarteau. . . . .  | 91  |
| <i>Portrait de Louis-Bernard Coclers</i> , gravé par lui-même . . . . .                          | 101 |

|                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>La Neige</i> , gravure à l'eau-forte par François Maréchal . . . . .                        | 109 |
| <i>La Lessiveuse</i> , gravure à l'eau-forte par Adrien de Witte . . . . .                     | 113 |
| <i>Frontispice pour la Plume</i> , gravure à la pointe sèche par Émile Berchmans . . . . .     | 117 |
| <i>Faunesse à la Source</i> , gravure à l'eau-forte par Auguste Donnay . . .                   | 121 |
| <i>La Chevauchée</i> , gravure à l'eau-forte par Auguste Donnay . . . . .                      | 125 |
| <i>La Chercheuse d'Escarbilles</i> , gravure à la pointe sèche par François Maréchal . . . . . | 129 |
| <i>Les Peupliers</i> , gravure à l'eau-forte par François Maréchal . . . . .                   | 133 |
| <i>Furnes</i> , gravure à l'eau-forte par Richard Heintz . . . . .                             | 137 |

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

|                                                                    | PAGES |
|--------------------------------------------------------------------|-------|
| Introduction. . . . .                                              | I     |
| <i>La gravure, ses origines, ses différents genres . . . . .</i>   | 1     |
| <i>Lambert Suavius . . . . .</i>                                   | 27    |
| <i>Les de Bry . . . . .</i>                                        | 37    |
| <i>Jean Valdor . . . . .</i>                                       | 49    |
| <i>Jean Varin . . . . .</i>                                        | 57    |
| <i>Michel Natalis . . . . .</i>                                    | 65    |
| <i>Gérard Lairesse . . . . .</i>                                   | 73    |
| <i>Jean Duvivier . . . . .</i>                                     | 81    |
| <i>Gilles Demarteau . . . . .</i>                                  | 87    |
| <i>Les Graveurs Liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle . . . . .</i> | 99    |
| <i>Les Graveurs Liégeois contemporains . . . . .</i>               | 107   |
| Table des Gravures . . . . .                                       | 141   |